

ÉQUIPE DE COMPÉTITION SAISON 2011-2012

ÉQUIPE DE COMPÉTITION – RELÈVE

(Patinage plus, débutant, pré-préliminaire, préliminaire et plus (Star), Sans-limites)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU PROGRAMME

1. Les patineurs du programme Patinage Plus seront évalués par les entraîneurs professionnels responsables du programme de l'équipe de compétition conjointement avec l'entraîneur responsable des écoles Patinage Plus.
2. Les patineurs n'ayant réussi aucun test de style libre et respectant les critères de la catégorie Pré-juvénile, c'est-à-dire ne pas avoir atteint 11 ans chez les dames et 12 ans chez les messieurs au 1^{er} juillet.
3. Les patineurs du programme « STAR » (style libre) ayant réussi le test préliminaire ou plus.

Note : Pour les patineurs des catégories Junior et plus, le patineur devra patiner au moins 3 fois par semaine en saison régulière et participer à l'école d'été (obligatoire).

CRITÈRES DE SÉLECTION AU PROGRAMME

Tous les patineurs de catégorie junior et plus qui désirent faire parti de l'équipe de compétition doivent se présenter à l'audition qui aura lieu le mercredi 7 septembre à l'aréna Yvon-Chartrand.

Les patineurs seront alors évalués selon leurs âges et niveau de patinage.

L'audition est également obligatoire pour tous les patineurs « Junior 2^e année et plus » déjà membre de l'équipe de compétition.

* Veuillez noter que ces critères sont révisés à chaque année.

LISTE DES COMPÉTITIONS OBLIGATOIRES

Les patineurs de l'équipe « RELÈVE » doivent s'engager à participer aux compétitions suivantes :

Patinage Plus <ul style="list-style-type: none"> • Aucune compétition obligatoire 	Catégorie Débutant <ul style="list-style-type: none"> • Jeux du Québec Régionaux (Obligatoire pour tous)
Catégories Pré-préliminaire et Sans limites <ul style="list-style-type: none"> • Jeux du Québec Régionaux (Obligatoire pour tous) • 1 compétition Invitation au choix parmi la liste. 	Catégories Préliminaire et plus : <ul style="list-style-type: none"> • Jeux du Québec Régionaux (Obligatoire pour tous) • 2 compétitions Invitation au choix parmi la liste.

Liste des compétitions Invitation :

- Invitation Repentigny (29 et 30 octobre 2011)
- Invitation Claudette Demers (18 au 20 novembre 2011)
- Invitation Souvenirs Maurice-Richard (24 au 27 nov. 2011)
- Invitation Saint-Eustache (2 au 4 décembre 2011)
- Invitation Pierre-Vaillant-Pierre (6 au 8 janvier 2012)
- Invitation Terrebonne (10 au 12 février 2012)

Note : (Dates provisoires, sujettes à changement. Consultez le site Internet pour les mises à jour.)

ÉQUIPE DE COMPÉTITION SAISON 2011-2012

ÉQUIPE DE COMPÉTITION – ÉLITE

(Pré-juvénile, juvénile, pré-novice, novice, junior, senior)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU PROGRAMME

Tous les patineurs respectant les critères des catégories officielles de pré-juvénile à senior compétition, ayant participé aux Championnats de section de l'année en cours, font partie de l'équipe de compétition.

Les patineurs des catégories pré-juvénile à pré-novice peuvent être éligible aux sessions de l'équipe de compétition du mercredi soir. L'éligibilité est sujette à changement selon les places disponibles.

LISTE DES COMPÉTITIONS OBLIGATOIRES

- ❖ Championnats québécois d'été
- ❖ Souvenirs Georges Éthier (juvénile et plus)
- ❖ Championnats de Section
- ❖ Finale régionale des Jeux du Québec ou Jeux de la Participation.

De plus, nous encourageons le patineur à participer à l'une ou plusieurs des compétitions suivantes :

Liste des compétitions Invitation :

- Invitation Souvenirs Maurice-Richard
- Invitation Saint-Eustache
- Invitation Pierre-Vaillant-Pierre (Rosemère)
- Invitation Terrebonne

COÛTS D'INSCRIPTION

COÛT POUR LA SAISON (DE SEPTEMBRE JUSQU'À LA REVUE SUR GLACE)

- Patinage plus et Junior 1^{re} année : 60.00 \$
- Junior 2^e année et plus ainsi que Patineurs « Star » : 60.00 \$
- Élite (pré-juvénile à pré-novice) : 60.00 \$

ÉQUIPE DE COMPÉTITION SAISON 2011-2012

RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS À LA SESSION D'ÉQUIPE DE COMPÉTITION (MERCREDI)

1. Tous les patineurs doivent être présents à la session de l'équipe de compétition selon l'horaire établi par le comité (sauf s'il y a une compétition).
2. Le réchauffement est obligatoire selon l'horaire établi par le comité et communiqué à tous les patineurs en début d'année. Il faut donc prévoir arriver quelques minutes avant le début du réchauffement.
Les absents au début du réchauffement seront considérés comme en retard.
Trois (3) retards seront équivalents à une (1) absence.
À chaque absence non motivée (ou 3 retards), le patineur perdra 1 point au classement général des Lauréats qui sont attribués en fin de saison. Après 3 absences, un patineur pourra se voir exclu de l'équipe de compétition.
3. Le port de la veste de l'équipe de compétition est obligatoire pour les patineurs junior 2^e année et plus. La veste devra être portée lors des pratiques de l'équipe ainsi que lors des compétitions. Le port de vêtement de patinage artistique est obligatoire lors des pratiques. Pour les pantalons, seuls les leggings seront acceptés.
4. Tous les patineurs membres de l'équipe de compétition du mercredi ont le droit de participer au numéro de l'équipe de compétition lors de la Revue sur glace mais doivent avoir respecté tous les règlements.
5. Pour avoir le droit de participer au numéro des compétiteurs lors de la Revue sur glace de fin d'année, les patineurs « Élite », qui ne participent pas aux sessions du mercredi soir, doivent avoir participé aux Championnats de section de l'année en cours.

IMPORTANT :

Ces informations sont disponibles en tout temps sur le site Internet du club au www.leslamesdargent.org dans la section « Équipe de compétition ».

Cyndie Grenier

Lyne Di Giacomo

Responsables de l'équipe de compétition

ÉQUIPE DE COMPÉTITION SAISON 2011-2012

ÉQUIPE DE COMPÉTITION

ENTENTE

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des critères d'éligibilité, des conditions et des règlements de l'équipe de compétition et nous nous engageons à les respecter.

Nom du patineur (en lettres moulées)

Signature du patineur

Signature du parent

Date